

■ **SAINT-GUINOUX**

PROJET. Une base nautique sur le canal des Allemands

Lors du conseil municipal du jeudi 4 mars ; les élus ont validé le projet de création d'une base nautique sur le canal des Allemands, site d'exception. Le projet est porté par la commune depuis plusieurs années. Cette base unique en son genre dans l'arrière-pays de Saint-Malo devrait être inaugurée en mai 2022.

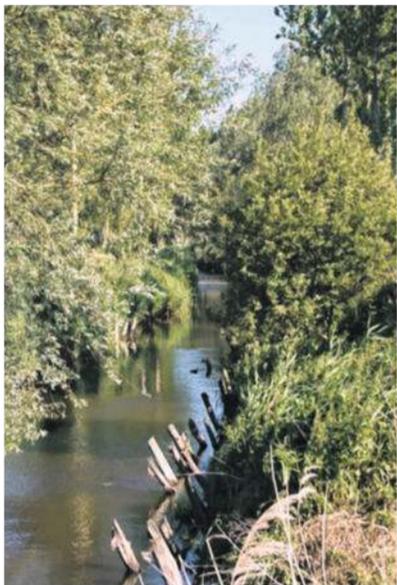
Cette base nautique sera accessible à toutes et tous et sera parrainée par le skipper malouin Louis Burton, héros du dernier Vendée Globe et 3^e de la course autour du monde.

Un peu d'histoire

Le canal des Allemands est un ouvrage creusé par l'organisation Todt, placée sous le commandement du Maréchal Rommel. Ouvrage à part entière du Mur de l'Atlantique, ligne défensive de l'armée Allemande, il est construit en 1942 et s'étend de Saint-Benoît-des-Ondes à Saint-Guinoux en reliant les communes de La Fresnais, La Gouesnière et Lillemer. Aujourd'hui réserve et source d'eau douce, il est entretenu par l'association des Dignes et Marais pour drainer les eaux des terres marécageuses. Il alimente les territoires et se jette dans la baie du Mont-Saint-Michel au profit des exploitations mytilicoles et ostréicoles de la baie.

Un canal à faire vivre

Le canal des Allemands nous réserve aujourd'hui de multiples surprises de par sa biodiversité, ses décors, sa faune et sa flore. « C'est une voie d'eau qui est inexploitée en termes de navigation, de liaison douce entre les communes et d'un point de vue touristique culturel et patrimonial il peut apporter beaucoup », est persuadé Pascal Simon qui a cette idée en tête depuis plusieurs années



Le canal des Allemands, un décor inspirant pour ce projet de base nautique.

déjà. « Pour réaliser une chose vraiment extraordinaire, commencez par la rêver, sachez la partager et trouver la fierté de la réaliser » ajoute le maire de Saint-Guinoux en citant Walt Disney.

Le projet

Le but est de créer une base de canoë-kayak avec des pontons pour permettre la mise à l'eau d'embarcations. Plusieurs bases pourraient être mises en place dans différentes communes concernées par ce projet. Il a pour objectif de favoriser la mise en valeur du site méconnu et inexploité avec une dimension touristique, de créer une liaison douce entre les communes, de valoriser la biodiversité de la faune et de la flore du marais blanc, de permettre la compréhension des enjeux du partage de la ressource en eau douce et le développement durable, de permettre aux jeunes générations de découvrir et de s'approprier

le territoire mais aussi d'avoir un impact positif pour l'économie locale.

Les jeunes impliqués

La gestion de la base serait confiée à un délégataire disposant de moyens techniques et humains adaptés à la pratique du canoë-Kayak et à sa réglementation. Pour porter ce projet, un comité consultatif jeunesse sera créé et encadré par des élus référents de Saint-Guinoux. Pour la création de ce comité consultatif jeunesse, l'objectif est de rassembler dix jeunes de 12 à 25 ans résidants sur les différentes communes associées au projet.

Des partenaires

Pascal Simon, maire de Saint-Guinoux, David Julien, maire de Lillemer, Bernadette Letanoux, maire de Saint-Benoît – des-Ondes, Joël Hamel, maire de La Gouesnière, et Eric Poussin, maire de La Fresnais sont partenaires du projet auquel sont associés aussi Les digues et marais, Saint-Malo Agglomération, l'École publique de Saint-Guinoux, le SAGE, le département d'Ille et Vilaine, la région Bretagne, la préfecture d'Ille et Vilaine et la caisse d'allocations familiales (CAF).

Le budget et le financement

Les investissements et les besoins d'équipements pour ce projet sont les suivants : trois pontons, l'aménagement des digues sur les points de pontons, trois tables de pique-nique et deux chalets d'accueil, un au départ de Saint-Guinoux, près de la salle polyvalente et un à l'arrivée à Saint-Benoît-des-Ondes. Des outils et des moyens de communication seront nécessaires notamment, la réalisation d'une plaquette avant-projet, panneaux didactiques sur les différentes thématiques et partenaire, flyers grand public...

Le projet est estimé à 85 000 euros TTC. L.C

■ **Mémento**

Nos correspondants locaux

Lucie Clavon pour La Ville-es-Nonais, Lillemer, Saint-Suliac, Saint-Guinoux, Saint-Père-Marc-en-Poulet et La Gouesnière. Tél : 06 23 81 35 87. Email : lutchiana35@gmail.com

Jean-François Texier pour Plerguer. Tél : 02 99 48 90 36. Email : jeanfrancois.texier@wanadoo.fr

Gérard Simonin pour Saint-Jouan, Châteauneuf, Miniac-Morvan et Le Tronchet. Tél : 06 08 07 59 15. Email : gcsimonin@orange.fr

1^{ER} MAI. Vide-greniers ou pas vide-greniers ?

Le doute subsiste à l'approche de la grande braderie du 1^{er} mai. « Nous nous réservons le droit d'annulation, suivant les directives de l'exécutif qui nous seront communiquées dans les prochaines semaines, mais soyons optimistes » déclare Philippe Allard, président du comité d'animation.

Si l'événement est maintenu, les exposants seront présents de 6 h 30 à 19 h.

Renseignements : animation.saint.guinoux@gmail.com ou 07 61 70 65 66.

■ **SAINT-SULIAC**
EFFONDREMENT DU SENTIER CÔTIER

Les bords de Rance ne sont pas épargnés

Lire en pages Pays de Saint-Malo.

facebook

Le Pays Malouin est sur Facebook...
Rejoignez-nous !

Notre adresse
<http://www.facebook.com/#!/PaysMalouin>

ENTRE PLERGUER ET MINIAC-MORVAN SUR LA RN 176

Un mois de travaux sur la 4-voies

Lire en pages Pays de Saint-Malo

Le Pays Malouin

actu.fr/le-pays-malouin

Aurélie LE GOFF
EXPERT EN IMMOBILIER
CHAMBRE DES EXPERTS

06 30 80 25 19
a.legoff@bizeulimmo.com

74, ch. du Sillon Saint-Malo
02 99 20 01 25
www.bizeulimmobilier.com